

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, HODENT Monique, DERKAOUI Abdelkader, FONTES Jean-Marc, FOURQUET Guillaume, PILLIERE Annie, SELARIES Pierre, GAUTHIER Laura.

Absents : MM

Absents (représentés) : MM GORIUS Céline, BARDOU Raymonde, BAREIL Bruno,

Secrétaire de séance : FOURQUET Guillaume

Date de la convocation : 02 juillet 2020

Début de séance : 20h15

- **VOTE DES BUDGETS**

Budget principal

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 571 577.03 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 214 000.14 €

Voté au chapitre à l'unanimité

CCAS

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 3 904 €

Voté au chapitre à l'unanimité

- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal établi une liste de 24 personnes, contribuables sur la commune de Villespy. Cette liste sera soumise à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE : NOMINATION D'UN 3^{ème} TITULAIRE**

Titulaire : PILLIERE Annie

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN PERIMETRE**

Madame Le Maire propose de faire valoir le droit de préemption sur les terrains et bâtiments situés sur le périmètre des zones AA, AB et AC.

La décision de faire valoir le droit de préemption de la commune permet d'acquérir prioritairement un bien, mais ne la contraint pas à l'acheter.

Le Conseil Municipal sursoit à cette décision et demande un complément d'information sur le périmètre.

- **INDEMNITES DE FONCTIONNEMENT DES ADJOINTS**

Madame le Maire rappelle à ses collègues que suite à la loi N°92-108 du 3 février 1992, et celle du 5 avril 2000, l'article L. 2123-23 du CGCT, relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux, le conseil municipal doit décider le montant des indemnités de fonction à verser au Maire et aux Adjointes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer au Maire et à ses Adjointes l'indemnité prévue, soit

- Pour madame Mayse LALA-LAFFONT, Maire
25.5 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour madame Monique HODENT, 1^{ère} Adjoint
9.9% de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour monsieur Abdelkader DERKAOUI, 2^{ème} Adjoint
9.9 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour monsieur Jean-Marc FONTES, 3^{ème} Adjoint
9.9 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique

Pour les adjointes le versement des indemnités interviendra au 23 mai 2020 date de l'arrêté de nomination.

Voté à l'unanimité

- **ETUDE DE L'ORDONNANCE DU 15 AVRIL 2020**

Ordonnance du 15 avril 2020 : prévoyant la possibilité, pour les employeurs, de retenir jusqu'à 10 jours de congés aux salariés n'ayant pas travaillé en totalité pendant la période de confinement induite par l'épidémie de COVID .

La commune de Villespy pendant cette période a maintenu l'intégralité des salaires pour tous les employés communaux. Ces derniers n'ont pas assuré la totalité des heures de travail prévue, mais sont intervenus régulièrement sur la commune, en conséquence le Conseil Municipal a décidé :

- Une réduction de 5 jours de congés pour Madame Valérie PORTERIE
- Une réduction de 5 jours de congés pour Monsieur Philippe EYCHENNE (cette réduction a déjà été opérée, Monsieur EYCHENNE ayant posé 5 jours de congés du 20 au 24 avril 2020)
- Une réduction de 2 jours de congés pour Madame Karine DERKAOUI, cette dernière ayant repris le travail plus tôt.

Voté par 10 voix pour et 1 abstention.

- **DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

- Titulaire : Mme Maryse LALA-LAFFONT
- Suppléant : M Abdelkader DERKAOUI
- Suppléant : Jean-Marc FONTES
- Suppléant : Mme Monique HODENT

- **QUESTIONS DIVERSES**

Plusieurs sujets ont été débattus.

Fin de séance : 23h40

